



Volume XII Numéro 43– AOÛT 2013

Mot du directeur

Personne à joindre pour l'Info-Portage : Réception, poste 11 ou par courriel à : reception@notre-dame-du-portage.ca. **Date de tombée du prochain journal : lundi 10 septembre.**

CHANGEMENT D'HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Prenez note que les heures d'accessibilité au bureau municipal seront changées à compter du 26 août 2013 pour les heures suivantes :

LUNDI	9H À 12H	13H À 16H30
MARDI	FERMÉ	12H À 16H30
MERCREDI	9H À 12H	13H À 16H30
JEUDI	FERMÉ	12H À 16H30
VENDREDI	9H À 12H	13H À 16H30

Départ de M. Robin Laplante

C'est à regret que nous assistons au départ de M. Robin Laplante, notre employé à la voirie et responsable des eaux propres et des eaux usées. M. Robin Laplante quitte la Municipalité pour un poste de directeur des services incendies pour trois municipalités voisines, basé à Saint-Alexandre-de-Kamouraska.

Louis Vadeboncoeur, Maire : mairie@notre-dame-du-portage.ca
 Louis Breton, Dir. générale : directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca
 Gaston Lamarre, Dir. ser. techniques et urbanisme : servicestechniques@notre-dame-du-portage.ca
 Nancy Dubé, Adj. administrative : administration@notre-dame-du-portage.ca
 Marie-Anne Caron, Coordonnatrice, loisirs, culture et vie communautaire : loisirs@notre-dame-du-portage.ca
 Lise Lavoie, Secrétaire-réceptionniste : reception@notre-dame-du-portage.ca
 Stéphane Martin, agent de développement rural : smartin@animationrurale.net



Mot du directeur (suite)

RAPPEL ! Il est primordial d'avoir une autorisation du responsable officiel d'un organisme pour toute publication faite dans l'Info-Portage.

RÉVISION DE RÈGLEMENTS

La Municipalité a actualisé récemment son règlement sur le bon ordre et la paix. La Municipalité souhaite aussi actualiser d'autres règlements dans le but d'uniformiser, autant que possible, ses règlements avec les autres municipalités de la région et ainsi faciliter leur application par la Sûreté du Québec. Les règlements sur les animaux, sur le colportage et la vente itinérante ou sur la circulation et le stationnement, feront partis des autres règlements à réviser prochainement.

Dans la même perspective que la récente adoption du règlement sur le suivi budgétaire et de la révision prochaine de la politique de gestion contractuelle, la Municipalité souhaite revoir sa politique de perception et de recouvrement. Elle devra adopter une autre politique bientôt.

FONDS DE ROULEMENT

La Municipalité souhaite procéder à la constitution d'un fonds de roulement. Un avis de motion a été fait dans ce sens et un règlement d'emprunt suivra bientôt. Il s'agit d'une mesure préventive afin de pallier à une situation financière circonstancielle reliée au projet majeur d'infrastructure car la Municipalité est en attente de plusieurs subventions à encaisser. Malgré cette situation, la Municipalité possède une excellente santé financière. Elle a d'ailleurs procédé, au fil des ans, à la constitution de plusieurs fonds pour différents projets afin d'atténuer l'impact de leur réalisation et l'obligation d'emprunter et de taxer annuellement pour chaque projet qu'elle effectue. Donc, cet ajustement constitue un autre pas dans ce sens et il permettra de pallier à toutes autres circonstances similaires à l'avenir.

ASSURANCES

La Municipalité révisera ses assurances bientôt. Elle fera effectuer l'évaluation de ses immeubles afin de refléter leurs valeurs de reconstruction, et non pas leurs valeurs municipales.

MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION

Les demandes de modification du périmètre d'urbanisation seront bientôt soumises à la Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup (MRC-RDL). La première concerne l'extension de la zone résidentielle dans la partie sud de la route de la Montagne, en partant de la côte de la Mer jusqu'à la rue du Plateau. La seconde consiste plutôt à instaurer une zone industrielle légère, modérée et para-industrielle, dans le secteur de l'Aéroport..

COMMANDITE

La Municipalité a accordé une commandite à la Course du Portageur, au Bal de l'équinoxe ainsi qu'à la Croix rouge canadienne.

Urbanisme et environnement

DEMANDE DE PERMIS

Travaux de construction et de rénovation

Vous devez vous procurer un permis pour les travaux ou évènements suivants :

Faire une vente de garage, démarrer une entreprise, refaire la couverture, refaire la galerie ou le patio, changer des portes et des fenêtres, aménager le sous-sol, planter une piscine, modifier ou mettre en place une installation septique, aménager ou modifier un puits ou points de captage de l'eau potable, faire tous travaux de rénovation à l'intérieur ou à l'extérieur, faire un mur de soutènement ou une clôture sur votre terrain, etc...

Pour l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation, les formulaires sont disponibles au bureau municipal. Pour toutes questions relatives à la réglementation en urbanisme, vous pouvez communiquer avec le service de l'Urbanisme, les vendredis entre 9h et 16h, au 862-9163, poste 12.

DEMANDE DE PERMIS PIIA /RÉUNIONS DU CCU (comité consultatif en urbanisme)

Si votre demande de permis est soumise au processus PIIA ou à une dérogation mineure, prévoyez le dépôt de votre demande au plus tard le mercredi précédant la réunion du CCU .

Voici les dates des réunions CCU 2013 à prendre en note : **17 septembre, 8 octobre, 19 novembre.**

Pour toute information au sujet des règlements d'urbanisme et autres, communiquez avec le Service de l'urbanisme et environnement au 418-862-9163, poste 12 ou par courriel : urbanisme@notre-dame-du-portage.ca

ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR EN TANT QU'USAGE COMPLÉMENTAIRE À L'HABITATION

Les véhicules récréatifs doivent être entreposés dans la cour arrière ou latérale et localisés à plus de 2 mètres des lignes latérales du terrain selon le règlement de zonage, article 15,2,3



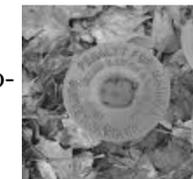
DU BOIS DE CHAUFFAGE

Le bois de chauffage doit être proprement cordé et empilé dans les cours arrières ou latérales, et localisé à plus de 1 mètre des lignes arrières et latérales du terrain. L'empilage ne doit pas dépasser 1,5 mètre.



AQUEDUC ET BORNE D'ARPENTAGE

Suite aux travaux d'aqueduc, assurez-vous d'identifier votre borne d'arpentage (tige de métal avec anneau orange en caoutchouc) et de la déterrer, s'il y a lieu, dans le but de la protéger lors des travaux d'aqueduc en cours.



Aqueduc -IMPORTANT

Durant les travaux d'aqueduc en cours, il est très **important d'aviser immédiatement le surveillant de chantier** ou **M. Gaston Lamarre à la municipalité** si vous constatez un bris sur votre propriété qui serait causé par les travaux en cours. Le surveillant doit constater **immédiatement** le bris avant la réparation pour vérifier si, effectivement, il est en lien avec les travaux de l'entrepreneur. Cette disposition est prise afin d'éviter des malentendus entre les deux parties. Votre collaboration est très appréciée!

Urbanisme et environnement



DEMANDE DE PERMIS DE BRÛLAGE EX-TÉRIEUR—Règlement no. 2012-03-317 concernant la prévention incendie

Section 3 - Feux de branchage

Article 62 : Interdiction

Il est interdit à toute personne d'allumer, de laisser allumer ou autrement permettre que soit allumé tout feu ayant pour but de détruire des matières résiduelles, à l'exception des feuilles mortes, de branchage, d'arbres, d'arbustes, de troncs d'arbre, d'abattis et autre accumulation de bois non transformé, et d'être titulaire d'un permis de feu en plein air à cet effet.

Article 63 : Matières combustibles

Les matières combustibles d'un feu de branchage doivent être empilées en tas d'au plus deux mètres (2 m) par deux mètres (2 m) et ne doivent pas excéder une hauteur d'un mètre (1 m).

Article 64 : Distances réglementaires

Tout feu de branchage doit être situé à une distance d'au moins cent mètres (100 m) de tout bâtiment, limite de terrain, haie, boisé, forêt ou tout autre élément combustible semblable.

De même, tout feu de branchage doit être situé à une distance d'au moins deux cents mètres (200 m) de tout usine, entrepôt ou autre bâtiment semblable où peuvent être entreposés des produits chimiques, des pièces pyrotechniques, de l'essence, du gaz, des explosifs en vrac ou tout autre produit semblable ainsi qu'à une pareille distance de tout poste d'essence, de toute tourbière ou de tout autre élément combustible semblable.

Article 65 : Prévention

Toute personne qui allume, laisse allumer ou autrement permet que soit allumé un feu de branchage et toute personne qui se trouve sur le site d'un tel feu doit agir de manière à prévenir et à arrêter toute propagation des flammes. De même, le titulaire d'un permis de feu de branchage doit s'assurer qu'un moyen d'éteindre le feu rapidement tel un tuyau d'arrosage, un extincteur ou tout autre dispositif

semblable, se trouve à proximité dudit feu et est prêt à être utilisé.

Article 66 : Passages d'incendie

Un passage d'incendie d'au moins six mètres (6 m) de largeur et représentant le trajet le plus court entre le lieu où est allumé le feu de branchage et la voie publique doit être maintenu libre de tout véhicule ou obstruction quelconque pendant toute la durée de validité du permis de feu en plein air. Tout véhicule stationné en contravention du présent article sera remorqué aux frais du propriétaire ou du conducteur responsable dudit véhicule.

Cependant, lorsque la topographie des lieux ne permet pas de respecter les exigences du présent article, il est possible d'adapter lesdites normes, moyennant l'approbation du directeur du Service de sécurité incendie ou de toute personne désignée par lui.

Article 67 : Autres conditions d'émission du permis

Toute personne qui désire obtenir un permis pour faire un feu de branchage doit, en plus des conditions prévues à la présente section, remplir les exigences suivantes :

- la demande de permis dûment complétée doit être présentée au directeur du Service de sécurité incendie sur le formulaire prévu à cette fin et joint comme annexe I au règlement, ***au moins dix (10) jours avant la date prévue*** pour l'allumage du feu de branchage et être accompagné du paiement par chèque visé ou argent comptant, du coût d'analyse de la demande et d'émission du permis au montant de cent dollars (100 \$);
- la personne qui présente la demande de permis doit être majeure;
- la personne qui présente la demande de permis doit s'engager à respecter toute mesure de sécurité exigée au permis.
- être situé en zone agricole et forestière.

Source : Règlement no. 2012-03-317

**LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS DE BRÛLAGE EXTÉRIEUR EST DISPONIBLE
AU BUREAU MUNICIPAL.**

Urbanisme et environnement

NUMÉRO CIVIQUE

Selon le règlement 99-11-195, chaque propriétaire de maison ou autre construction est dans l'obligation d'avoir un numéro civique placé dans un endroit bien visible de la rue.

Chaque numéro d'adresse civique doit être installé par le propriétaire ou l'occupant sur la façade principale de la maison ou du bâtiment, à un endroit qui permet de le voir facilement de la rue.

Si la propriété est loin de la route, le propriétaire est tenu d'afficher le numéro civique à l'entrée du chemin de sa propriété à l'aide d'un support qui doit être bien visible de la rue.

Chacun des chiffres du numéro civique doit avoir une hauteur **MINIMALE** de cinq centimètres, être d'une couleur contrastante avec celle de sa surface sur laquelle il est apposé et être en tout temps facilement lisible de la rue.



L'ÉCOCENTRE DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Profitez de ces points de dépôt pour disposer de vos matériaux récupérables de façon sécuritaire et respectueuse de l'environnement. Heures d'ouverture : Rivière-du-Loup - ouvert de 8 h à 16 h du lundi au samedi. **Si vous avez des doutes à savoir si vos objets sont acceptés à l'écocentre, contactez co-éco au 418-856-2628 ou consultez leur site Internet à www.co-eco.org**

ÉCO-MEUBLES

L'écocentre de Rivière-du-Loup accueille le service d'éco-meubles. Les gens peuvent venir à l'écocentre porter ou acheter à prix modique des meubles ou des articles usagés pouvant être utilisés. Il y a aussi la possibilité de collecte à domicile pour les donateurs et de livraison pour les acheteurs. Pour plus d'information, les gens peuvent s'informer auprès des préposés de l'écocentre ou en appelant directement chez Co-éco au 418-856-2628. *(extrait paru dans l'Info-Dimanche du 17 avril 2013).*

COLLECTE DES GROS REBUTS : 7 octobre 2013

Comme il est stipulé dans le calendrier des collectes de la municipalité, la dernière collecte des gros rebuts est prévue le 7 octobre. Veuillez déposer vos rebuts en bordure de la route la veille de la collecte. **Les matières acceptées** : matelas, réfrigérateurs, lessiveuses, sècheuses, cuisinières, vieux meubles, accessoires électriques et autres ameublements ou équipements domestiques du même genre.

FEUX À CIEL OUVERT ET FEUX DE CAMP

Nous vous rappelons que les feux à ciel ouvert et les feux de camp sont interdits. Seuls les feux allumés dans un foyer muni d'un pare-étincelles sont permis. Pour plus d'information, contactez la municipalité au 418-862-9163.



Camp de jour Fin de saison 2013

L'équipe d'animation estivale souhaite remercier les enfants et les parents d'avoir fait de cet été, un été inoubliable. C'est avec une thématique des plus originales que les enfants ont pu découvrir différents mondes et relever une foule de défis ! Les parents intéressés peuvent se procurer les photos prises lors des activités du camp de jour au bureau municipal. Ils vous suffit d'apporter votre clé USB et les photos vous seront transférées. Prendre note que le film sera aussi disponible au bureau municipal.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre participation. Au plaisir de vous voir l'année prochaine !



Objets perdus: Nous avons retrouvés certains objets perdus, bien vouloir les réclamer au bureau municipal

Nage-O-ton 2013

C'est le jeudi 1 août que c'est tenu le traditionnel « Nage-O-thon » de la piscine municipale. Cette édition fût un franc succès grâce à la participation de plus de 70 citoyens qui ont relevé le défi de faire des longueurs. Au total, près de 60 kilomètres ont été parcourus pour la cause! Il est important de souligner la participation de nombreux commanditaires. L'argent amassé cette année servira à acheter du nouveau matériel pour la piscine. La municipalité ainsi que l'équipe de sauveteurs de la piscine municipale vous remercient grandement pour tous ces efforts déployés. C'est un rendez-vous l'année prochaine!

Prendre note que la piscine municipale fermera ses portes le **dimanche 25 août prochain**. Bonne fin de saison !

Comité des Loisirs

Le comité des loisirs est à la recherche de personnes dynamiques qui aimeraient siéger sur le comité afin de contribuer à sa façon au développement du loisir dans notre milieu ! Vous avez la tête pleine d'idées et souhaitez mettre vos connaissances et votre talent à contribution ! **Communiquez avec Marie-Anne Caron au 418 862-9163 poste 23.** (Fréquence des rencontres, environ 1 fois / 2 mois)

Défi Mille et un pas contre le cancer

Mardi le 23 juillet dernier, la municipalité a eu la chance d'accueillir le groupe de marcheurs du défi « Mille et un pas contre le cancer ». C'est avec quelques jeunes du camp de jour que les marcheurs ont parcouru une partie de leur itinéraire de la journée dans notre belle municipalité. Les marcheurs continuent leur périple à travers le Québec. Pour faire des dons pour la cause, visitez le site suivant : www.aceq.org/dons/campagnes/defi-mille-et-un-pas.

Automne à grand pas

Le 22 septembre se tiendra le défi « Automne à grand pas ». Jeunes et moins jeunes êtes invités à sortir à l'extérieur et à venir marcher dans les rues de la municipalité. En collaboration avec le comité des saines habitudes de vie, l'école primaire et 13 autres municipalités, cette activité vous est offerte gratuitement ! Surveillez la programmation complète dans l'Info-Portage du mois de septembre !



*La Légende des Cinq Sirènes
de Notre-Dame-Du-Portage
Par Marie Diamant
Édition Diamant-Perles*

En cette magnifique soirée du vingt-quatre juin 2011, cinq femmes avaient bien du plaisir au bout du quai; tout en dégustant un grand cru classé de rouge (piquette). La bouteille étant vide, l'une d'elle déjà reconnue comme la sirène du Portage proposa d'écrire un mot et de lancer la bouteille à la mer. Ce qui fut fait.

Le maire de l'endroit ayant entendu les femmes rire, demanda ce qui se passait. On lui expliqua que les mots inscrits dans la bouteille étaient ensorcelés et qu'il se trouvait en présence des cinq sirènes de Notre-Dame-Du-Portage.

Celui-ci devait lire une envolée patriotique devant toute la populace, il la termina en annonçant qu'une nouvelle légende était née... **Celle des Cinq Sirènes.**

La bouteille rendue à la mer comme par magie une autre apparut. Les sirènes reconnaissantes à la mer la partagèrent à nouveau. Elles se dirigèrent ensuite autour d'un feu de camps sur la plage où danse et discussions se poursuivirent tard dans la nuit.

Pour finir de les charmer leur troubadour préféré fit son apparition au bord du feu, nul besoin de dire qu'avec sa voix envoûtante, la nuit chaude et le ciel rempli d'étoiles, les sirènes se laissèrent emporter par la marée en flottant au gré des vagues .

Au petit matin tout avait disparu excepté un petit tas de bois ainsi que cinq longues traînées de sable blanc se dirigeant vers la mer...

À ce jour, aucun marin n'a répondu
à l'appel des Sirènes...

Patrimoine et Culture

*du Portage
vous invite
à l'École de l'anse
(à l'entrée Est du village)*

*visite de
Mgr de Saint-Vallier
Racontant son périple
de Québec à Port-Royal
en passant par
Notre-Dame-du-Portage
en 1686*

*les dimanches 18 août et
1^{er} septembre à 14h30*

entrée gratuite



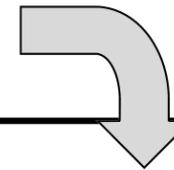
Politique familiale

Politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés (MADA)

Comme vous le savez tous et toutes, la municipalité de Notre-Dame-du-Portage souhaitait se doter d'une politique familiale et des aînés. Durant la dernière année, un comité famille a été mis en place, celui-ci s'est rencontré à plusieurs reprises, une consultation a été menée ainsi que quelques focus-groupes. À la suite de quoi, nous sommes en mesure de vous présenter le plan d'action triennal qui découle de cette politique. Dans le but de répondre aux besoins de la population portageoise, nous vous invitons à consulter le plan d'action et à nous transmettre vos commentaires. Ce sera la dernière consultation publique avant le dépôt du plan d'action au conseil municipal. Si vous n'avez pas encore participé à la démarche, il n'est pas trop tard pour le faire. Le plan d'action et la politique seront en ligne sur le site internet de la municipalité à compter du 22 août 2013. Vous pourrez transmettre vos commentaires par courriel à mn_richard@hotmail.com avant le 13 septembre 2013.

Un slogan pour notre politique familiale et des aînés!

Dans le but d'avoir une politique familiale et des aînés qui VOUS ressemble, nous vous demandons votre collaboration. Nous aimerions avoir un slogan rassembleur, qui touche autant les familles que les aînés, qui sera à l'image de notre politique. Vous avez des idées, n'hésitez pas en nous en faire part à l'adresse suivante : mn_richard@hotmail.com avant le 13 septembre 2013.



1 : Crédit d'impôt remboursable pour aidant naturel d'un conjoint de 70 ans et plus (Provincial)

Question : Combien un aidant naturel d'un conjoint de 70 ans et plus, peut-il recevoir en crédit d'impôt ?

Réponse :

Le proche aidant assure un accompagnement (cohabitation) en prenant soin de son conjoint pour une période de 365 jours consécutifs, dont au moins 183 jours, en 2012.

Conditions et démarches pour accéder aux services

Le conjoint est âgé de 70 ans et plus à la fin de l'année.

Il est atteint d'une déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques qui le rendent selon l'**attestation d'un médecin**, incapable de vivre seul.

Il demeure dans une habitation qui n'est pas une résidence privée pour aînés.

La demande du crédit est accompagnée de l'annexe H de la déclaration de revenus (2012).

Aspect financier

Le crédit d'impôt est de **700 \$**.

Communiqué



SERVICE Info-santé—ligne 8-1-1

Le CSSS de Rivière-du-Loup souhaite faire la promotion de la ligne Info-Santé 8-1-1, qui est un service de consultation téléphonique gratuit offert par le ministère de la Santé et des Services sociaux. En cas de problème de santé non urgent, les gens peuvent ainsi consulter des professionnels de la santé disponibles 24 heures par jour, 365 jours par année.

Voici des situations où il est possible de faire appel à Info-Santé 8-1-1:

- Vous souffrez d'une grippe persistante depuis plusieurs jours et vous hésitez à voir un médecin.
- Votre enfant se réveille avec une forte fièvre et vous vous demandez si vous devez le conduire à l'urgence.
- Vous avez été piqué par un insecte et vous voulez savoir quoi faire pour soulager la démangeaison et l'enflure.
- Vous vous êtes brûlé en cuisinant et souhaitez connaître un moyen de diminuer la douleur de la brûlure.

Nous sommes convaincus qu'une plus grande utilisation de ce service gratuit et confidentiel peut permettre de réduire le taux d'occupation de l'urgence du Centre hospitalier régional du Grand-Portage dans des périodes de grande activité.

Daniel Levesque, CPA CA

Directeur général

**VIGILANCE
SOCIALE**

418-816-0608

abusjamaisplusrdl@hotmail.ca

Aussi sur facebook

Formation à venir près de chez-vous !

À l'image des étudiants, vigilance sociale reprend les formations en septembre.

Vous avez le goût de devenir Vigile afin d'être en mesure de déceler un abus ou une fraude envers les aînés et être outillé pour aller chercher le support et l'aide nécessaire?

Vous feriez ainsi partie d'un beau réseau de citoyens comptant, jusqu'à ce jour, plus de 600 personnes formées.

Deux dates de formation sont prévues :

Lundi , 9 septembre 2013 de 18h30 à 21h30

Mardi, 10 septembre 2013 de 13h30 à 16h30.

Toutes deux se tiennent à la Maison de la Culture de Rivière-du-Loup, au 67 rue du Rocher. L'emplacement a été choisi pour faciliter l'accès à toutes les municipalités de notre MRC et ainsi offrir la chance à ceux qui n'ont pas pu se joindre aux groupes organisés dans leur municipalité de profiter de cette belle opportunité.

Pour vous inscrire, contactez-moi par téléphone au : 418-816-0608 ou par courriel à : abusjmaiplusrdl@hotmail.ca.

Les places étant limitées, réservez votre place rapidement.

Nous vous attendons en grand nombre

Mélanie Langlais

Chargée de projet Vigilance sociale

418-816-0608

abusjamaisplusrdl@hotmail.ca

Corporation de développement

Bonjour chers citoyens,

L'été 2013 aura été important pour la municipalité de Notre-Dame-du-Portage et nous avons de quoi en être fiers. D'abord et avant tout, je tiens à faire un retour sur l'Assemblée générale annuelle de la Corporation portageoise de développement.

L'exercice avait lieu le jeudi 06 juin au Chalet des sports. Je tiens à féliciter Norbert Lapointe qui est un nouvel élu au sein du conseil d'administration de la Corporation. Son expérience dans diverses sphères et son dynamisme seront autant d'atouts pour faire évoluer les projets de la communauté. Lise Pelletier est quant à elle réélue au poste de secrétaire de la Corporation. Son enthousiasme et son professionnalisme lui a permis de gagner la confiance de ses pairs. Voilà maintenant que le nombre de sièges est complet à la Corporation portageoise de développement avec un total de 7 administrateurs. Indépendamment du Plan d'action municipal, cette implication citoyenne est extrêmement importante, car elle permet de faire naître des idées et faire avancer des projets souhaités par la population.

Dans ce sens, je tiens à lever mon chapeau à tous les bénévoles du groupe Patrimoine et Culture. Ces derniers ont inauguré le 24 juin dernier l'École de l'Anse située à l'entrée est de la municipalité. La réussite de ce projet aura nécessité un travail acharné de plus de 4 ans. Dorénavant, Notre-Dame-du-Portage est doté d'un centre d'interprétation favorisant la mémoire du passé et faisant en sorte que notre histoire ne tombe pas dans l'oubli. Bref, un beau projet qui fait non seulement la fierté des résidents, mais qui assure un rayonnement de la municipalité sur tout le territoire. Félicitations !

Dans un autre dossier, la Corporation portageoise de développement continue d'épauler la citoyenne Denise Roy dans l'ouverture d'un Café au centre du village. Quelques démarches sont encore à faire afin de rendre conforme les lieux aux exigences municipales. Ce service de proximité manque aux citoyens et est souhaité depuis longtemps par ces derniers. En effet, en 2010 un sondage rempli par 165 individus révélait que 67.9% de la population était favorable à la création d'un petit café. Ce résultat plaçait alors ce service de proximité au deuxième rang des priorités à instaurer. La Corporation portageoise de développement ne peut que se réjouir et encourager l'initiative de cette citoyenne exemplaire. Madame Roy fait preuve de rapidité et de détermination afin que son rêve devienne réalité. Maintenant, il n'y a pas de secret pour conserver nos acquis. Soyons fiers et encourageons ceux qui se tiennent debout et qui tentent de faire la différence afin d'améliorer la vie communautaire des Portageois. Encore une fois, Madame Roy, félicitations et bonne continuité dans ce projet !

Pour tout commentaire, question ou suggestion, je vous invite à me contacter.

Stéphane Martin, Agent de développement rural

Animation rurale - CDC du KRTB

COURRIEL : smartin@animationrurale.net



Lundi et mardi à la Municipalité de Saint-Antoine

Téléphone : 418-862-1056 poste 18

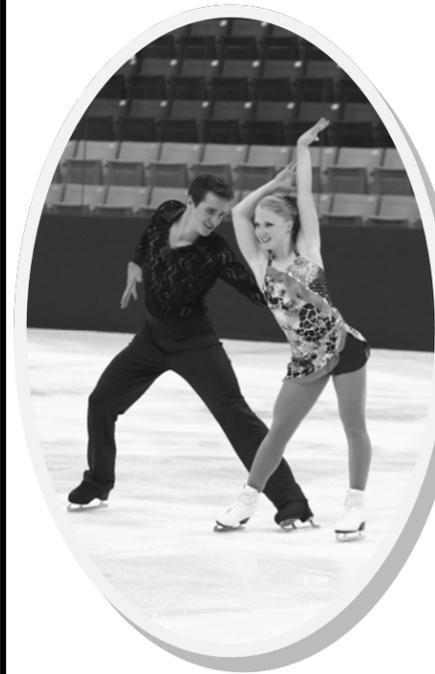
Jeudi et vendredi à la Municipalité de Notre-Dame-du-Portage

Téléphone : 418-862-9163 poste 24

NB : Le mercredi, une semaine sur deux, je travaille en alternance dans les deux municipalités.

PATINAGE ARTISTIQUE

**La ruée vers l'or se poursuit
pour Séguin et Bilodeau**



Notre-Dame du Portage, 13 août 2013- Le couple de patineurs artistiques formé de Charlie Bilodeau, 20 ans, originaire de Trois-Pistoles et de Julianne Séguin, 16 ans, de Longueuil, ont remporté deux médailles d'or aux Championnats québécois d'été 2013, tenus à Boisbriand, cette fin de semaine. L'auditoire a pu voir évoluer cinq couples juniors, tous nouvellement formés, se disputer les honneurs au Centre d'excellence Sports Rousseau.

Charlie et Julianne ont offert toute une performance en devançant de 12 points les médaillés d'argent dans le programme court et de 33 point ceux du programme libre. Ils ont ainsi réalisé un record personnel avec des notes de 51,70 au programme court et de 90,5 au programme libre pour un total combiné de 142,2, améliorant leur marque de Détroit de plus de 6 points. Fait important à noter, Julianne qui participait en simple dame de niveau sénior, a remporté aussi une médaille d'or au programme libre.

Cette compétition, qui débute le circuit provincial de l'année, est l'épreuve où les patineurs expérimentent leur nouveaux programmes. C'est le moment pour eux d'afficher leurs couleurs devant la panoplie de juges et de spécialistes techniques internationaux provenant notamment du Canada et de l'Europe, dont l'Allemagne, la France, l'Italie, la Suisse et la Pologne. C'est une excellente vitrine pour se faire connaître avant de débiter les Grands Prix junior de l'UIP auxquels Charlie et Julianne prendront part en septembre prochain en Biélorussie et en République Tchèque par la suite. Les protégés de Patrice Archetto et de Josée Picard sont très déterminés à se tailler une place parmi les 6 meilleurs couples afin de participer à la finale des Grands Prix qui aura lieu au Japon au début décembre 2013.

Les personnes intéressées à suivre Julianne et Charlie peuvent visionner leurs programmes sur le site de charliebilodeau.com

-30-

Source : Linda Joubert
418-863-4076
linda_joubert@yahoo.ca

Pour plus d'information :
Charlie Bilodeau, tél : 514-746-3040, courriel : charliebilodeau@yahoo.ca

Bénévoles demandés , secteur Notre-Dame du-Portage pour le championnat québécois de cycliste élite Premier Tech.

Laissez vos coordonnées et votre disponibilité à la municipalité, au plus tard le 22 août, au 862-9163, poste 11. Merci!



Rivière du Loup – La crème des cyclistes québécois se donne rendez-vous, les 24 et 25 août prochain, dans la région de Rivière-du-Loup dans le cadre des Championnats québécois de cyclisme sur route élite Premier Tech. Plus de 400 athlètes provenant de partout au Québec sont attendus pour cette manifestation sportive d'envergure dans les catégories junior à maître.

Le samedi 24 août, les athlètes sont conviés à une épreuve contre la montre de 22 kilomètres. Cette épreuve se déroulera dans un décor magnifique sur la route 132, en bordure du fleuve Saint-Laurent entre Saint-André-de-Kamouraska (SEBKA) et la limite de Notre-Dame-du-Portage (Parc de l'Anse).

Les médailles seront remises au Parc du Campus-et-de-la-Cité à 18 h. Une épreuve de type sprint suivra. En effet, les coureurs pourront se mesurer l'un à l'autre sur une distance de 300 mètres par vague de cinq à sept coureurs. Cette épreuve se déroulera sur la rue Desjardins par élimination. Les gagnants retourneront donc au départ pour se mesurer aux autres coureurs.

Le dimanche 25 août, place à l'épreuve sur route sur un parcours en boucle de 42.7 kilomètres. Les départs seront donnés sur la rue Desjardins en passant par Saint-Antoine, Saint-Alexandre et Notre-Dame-du-Portage. Les compétiteurs et compétitrices compléteront un certain nombre de tours selon les différentes catégories.

La compagnie Premier Tech, à titre de commanditaire présentateur ainsi que la ville de Rivière du Loup et le club cycliste la Meute sont toujours présents et impliqués pour cette deuxième année.

Les Championnats québécois sur route élites Premier Tech sont présentés par Cyclest en collaboration avec le club cycliste la Meute de Rivière-du-Loup. Cyclest, une entreprise spécialisée en organisation d'événements cyclistes, a pour mission le développement des sports cyclistes dans l'Est du Québec. Cet organisme notamment structuré en 2013 le Grand Prix cyclisme de la Matapédia, le Tour de la relève internationale de Rimouski, ainsi que les Championnats Québécois de vélo de montagne.

Rappelons que l'organisation est toujours en recrutement de bénévoles pour l'accomplissement de diverses tâches durant le week-end. Les personnes intéressées peuvent communiquer via courriel au clublameute@hotmail.com ou par téléphone au 418 714-2284.

Source : Extrait du journal Info-Dimanche 1 août 2013

Bibliothèque

539, route du Fleuve,
Notre-Dame-du-Portage (Québec)
G0L 1Y0
Tél. 418-862-9163, poste 18.
Jacinthe Leblanc, responsable
Tél.: 418-862-1828



BÉNÉVOLES – BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Bellefleur, Céline	Leblanc, Jacinthe, responsable
Buissière, Nicole	Lepage, Madeline
Guimond, Danielle	Pelletier, Francine
Hodgson, Claire	Pelletier, Jean-Guy
Landry, Sonia	Vadeboncoeur, Louis Représentant municipal
Lepage, Lisette	

AOUT 2013						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	10h30 à midi
4	13h à 15h30	Fermé	19h à 20h30	8	9	10
11	13h à 15h30	Fermé	14	15	16	10h30 à midi
18	13h à 15h30	Fermé	19h à 20h30	22	23	24
25	13h à 15h30	Fermé	28	29	30	10h30 à midi

SEPTEMBRE 2013						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	13h à 15h30	19h à 20h30	5	6	7
8	13h à 15h30	13h à 15h30	11	12	13	10h30 à midi
15	13h à 15h30	13h à 15h30	19h à 20h30	19	20	21
22	13h à 15h30	13h à 15h30	25	26	27	10h30 à midi
29	13h à 15h30					

La bibliothèque est fermée les mardis du mois d'août pour la saison estivale. Retour à la normale en septembre

Petites annonces



Réunion du conseil 2013

9 septembre 2 octobre 11 novembre 2 décembre



LOCAL À LOUER

Grand local à louer, 24 pi x 36 pi, à Notre-Dame-du-Portage, chauffé, grande fenêtre donnant sur le fleuve. Peut servir de bureau commercial ou autre. Cour et plage attenantes. Libre immédiatement. 400 \$ par mois. 418-862-7142 ou 418-862-3995

Vente d'appareils au gaz, pièces et services.

Réparation et pièces de caravane.

Installation de sellette d'attelage et branchement électrique.

Stéphane Fraser, propriétaire



Réparation et pièces de caravane
Spécialisé pour chasseur/pêcheur

Notre-Dame-du-Portage
Bureau : 418 860-2929 • Cell. : 418 894-5656

Petites annonces



MAÏS SUCRÉ PRODUITS ET VENDUS

OIGNON

AIL

À LA FERME

Pierre et Olivier Marquis, Colette Plourde
151, rang St-Stanislas, St-Alexandre-de-Kamouraska, G0L 2G0
418 495-5331 ♦ fermedusillon@hotmail.com ♦ www.fermedusillon.com

OFFRE DE SERVICE

À 5 minutes à pied de l'école, côté fleuve, jeune mami dynamique offre de garder vos enfants, après les classes, du lundi au vendredi jusqu'à 17h30. J'offre aussi une collation santé (légumes crus, fruits, yaourts) et une aide aux devoirs. Excellent français. Parfaitement bilingue. *(4 enfants maximum). Contacter par écrit Mme Savary, 587, route du Fleuve, Notre-Dame-du-Portage, (Québec) G0L 1Y0

RECHERCHÉES. RECHERCHÉES, RECHERCHÉES

Je recherche de vieilles cartes postales de Notre-Dame-du-Portage; je peux vous les emprunter pour les numériser et vous les remettre; je peux aussi vous les acheter. Louis Vadeboncoeur :
courriel : thevad@videotron.ca **téléphone** : 418-862-3528 **adresse postale** : 583 route du Fleuve.

OFFRE DE SERVICE - ENTRÉE D'EAU AQUEDUC ROUTE DU FLEUVE

Je me présente, Michaël Soucy, résident de Notre-Dame-du-Portage. J'offre mes services pour l'excavation de votre entrée d'eau et pour tous travaux reliés. Pour toutes questions ou pour une soumission, veuillez me contacter : résidence - 418-867-3485 ou cellulaire 418-868-7370. RBQ : 8102-4671-18.



Groupe Hommage du Portage

Groupe Hommage du Portage a offert depuis quatre ans quatre spectacles dans le Gymn aux chansons, le gymnase de l'école de Notre-Dame-du-Portage. Cette année un spectacle bénéfique était prévu pour samedi le 7 juillet. Avec un changement dans la logistique et les travaux d'aqueduc qui sont arrivés dans le secteur du stationnement central du village, nous avons annulé ce spectacle. Un autre spectacle est en planification pour **samedi le 28 septembre prochain**. Merci de votre compréhension

Louis Vadeboncoeur pour Groupe Hommage du Portage

NORBERT LAPOINTE (MULTI-SERVICES)

Excavation, déneigement,
Débroussaillage, tonte, etc...
860-2415 cell.: 863-2216

N. LAPOINTE
841 La Montagne
Notre-Dame du Portage, G0L 1Y0



Créations Victor Pelletier

- Ébénisterie artisanale
- Récupération : bois nobles (pianos et autres)
cuir d'ameublement
- Recyclage et revalorisation
- Fabrication de petits meubles utiles et originaux

326, rang St-Charles Est
St-Alexandre de Kamouraska
(Québec) G0L 2G0 **418 495-2298**

Lise Pelletier, Inf, M. Sc,

Dipl. 2^e cycle PRD
Médiatrice agréée (IMAQ et
IAMC)
Tél : 418-862-1850



« S'écouter, pour
s'entendre... »

Services en milieux de travail
Services aux personnes et groupes de la communauté
Médiation, prévention et règlement des conflits
Accompagnement et formation en communication
collaborative, relations interculturelles
Courriel : jlisepelletier@videotron.ca

Site internet : www.lisepelletier.ca

Partie 4-2 : Développer l'intelligence culturelle : connaître l'autre culture

Je vous reviens, enrichie par la connaissance de la culture des gens de la Bolivie et du Pérou. J'ai développé un peu plus mon intelligence culturelle!

L'intelligence culturelle est nourrie par la **connaissance** des autres cultures et leurs caractéristiques, mais aussi par une **expérience de vie avec** des personnes de culture différente, en ayant des attitudes **d'ouverture et de sensibilité** à ces personnes. L'intelligence culturelle se développe également en **adoptant de nouveaux comportements** à l'égard des personnes de cultures différentes comme prendre le temps d'échanger, de collaborer à des projets communs par exemple. Des auteurs parlent de développer **l'intelligence émotionnelle**, c'est-à-dire de prendre conscience de ses propres émotions et d'être sensible à celles de l'autre, pour ainsi encore mieux comprendre l'autre culture.

Les personnes qui ont vécu l'expérience de la communication interculturelle, ici au Québec ou ailleurs dans le monde, témoignent bien volontiers des **changements positifs** qu'elles vivent. L'un de ces changements est celui de prendre conscience du fait que les personnes avec des cultures différentes de la nôtre, sont des personnes humaines à part entière, capables de générosité et de reconnaissance comme nous, et parfois encore plus!

À venir : **Partie 4-3 : Développer l'intelligence culturelle : connaître sa propre culture... Quelles sont les particularités de la culture québécoise?**

Bel été!
Lise Pelletier, médiatrice agréée.

BIBLIOPASSION
Louis & Thérèse Vadeboncoeur
Livres anciens & modernes
www.abebooks.com
Cliquer "Bookstores", entrer "Bibliopassion"
thevad@videotron.ca

Cours de conversation anglaise
Traduction
Louise Simard
COMPLÈTEMENT BILINGUE
20 ans d'immersion en milieu anglophone
et dans le domaine des affaires
418 860-3022
siml006@videotron.ca

SNA
SERVICE IMMOBILIER ASSOCIÉS
IMMEUBLES
GLMC
INC
Agence immobilière
103, rue de l'Hôtel-de-Ville
Rivière-du-Loup G5R 4P9
Bureau: 418 862-9015
Cellulaire: 418 863-2007
dmarquis@glmc.ca
glmc.ca
DENIS MARQUIS Courtier immobilier **Marché conclu!**

CONTENEUR
PERREAUULT GAGNÉ
LOCATION DE CONTENEURS ET SERVICE DE TRANSPORT
Conteneurs ouverts et fermés de 10 à 45 verges cubes
Tél. : **418 868-1222**
Yvan Perreault, propriétaire
Les Entreprises Perreault Gagné inc.
195, Route de la Montagne, Notre-Dame-du-Portage (Québec) G0L 1Y0

AOÛT 2013						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE 2013						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

- 18 août et 1 sept Visite de Mgr de Saint-Vallier à l'école de l'Anse
- 25 août Fermeture de la piscine pour la saison
- 9 sept. Séance ordinaire du conseil à 19H30, Salle Gilles-Moreau du Chalet des sports 200 côte de la Mer.
- 10 sept. Date de tombée de l'Info-Portage
- 11 sept Date limite pour le dépôt d'une demande de permis qui doit passer au CCU pour ce mois.
- 22 sept Automne à grand pas
- 28 sept Groupe Hommage du Portage

Date de tombée de l'Info-Portage	Date de publication de l'Info Portage
12 août	19 août
10 septembre	16 septembre
14 octobre	21 octobre
12 novembre	18 novembre
9 décembre	16 décembre

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE:

560, route de la Montagne
 Notre-Dame-du-Portage (Québec) G0L 1Y0
 Téléphone : (418) 862-9163
 Télécopieur : (418) 862-5240
 Site Internet : municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca



Le Portageur est de retour!



**Sous la présidence d'honneur de Mgr de Saint-Vallier,
 Patrimoine et Culture du Portage
 a le plaisir de vous inviter au Bal de l'équinoxe
 « Adieu l'été, bonjour l'automne »
 Des professeurs de l'école de musique Alain-Caron vous
 feront valser, bossa nover, swinger...
 Samedi le 21 septembre à 20 h à l'Auberge sur mer, à
 Notre-Dame-du-Portage
 Coût : 20\$/personne
 Pour réserver des billets : 418-862-3995**